

liberté du jugement individuel, osaient différer d'opinion avec elles. Les catholiques ne concluent pas de ces faits indéniables que les protestants en général professent comme une *doctrine* que quiconque ne partage pas leurs vues particulières doit être anéanti par le fer et le feu. Une pareille conclusion serait profondément injuste et absurde. C'est pourquoi les catholiques demandent l'application du même principe d'équité à l'accusation d'être persécutrice méchamment portée contre l'Eglise. Certes leur demande n'est que raisonnable.

M. J. A. Allan dit quelque part qu'il n'est pas l'ennemi des catholiques, mais du catholicisme. On peut lui répondre, sur le même ton, que les catholiques ne sont pas les ennemis des protestants, mais du protestantisme. Et s'il trouve la raison bonne pour lui, il doit nécessairement la trouver bonne pour les autres. A moins qu'il ne s'attribue—comme toute sa brochure l'indique—l'infaillibilité qu'il refuse au pape.

Deux mots au sujet de l'infaillibilité. Cette prérogative du successeur de saint Pierre donne une affreuse berlue à M. J. A. Allan. Aussi voit-il toutes sortes de choses qu'elle ne comporte pas, mais rien de ce qui la constitue. Les objections du genre de celles qu'il soulève contre l'autorité indéfectible du pontife romain en matière de foi n'ont de valeur que pour ceux qui les cherchent.

La conclusion à tirer de la brochure de M. J. A. Allan est que l'Eglise et la papauté qui ont bravé depuis dix-huit siècles les tempêtes et les révolutions n'ont rien à craindre de sa logique, mais que le mauvais esprit de sa brochure peut, en irritant les passions, troubler l'harmonie sociale et la paix de la rue.

---